



# BULLETTIN OFFICIEL DE LA VILLE DE PARIS

CXXXIX<sup>e</sup> ANNÉE. - N° 31

VENDREDI 17 AVRIL 2020

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

issn 0152 0377

## SOMMAIRE DU 17 AVRIL 2020

Pages

**Pavoisement** des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Journée de l'Europe ..... 1161

### ARRONDISSEMENTS

#### MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

**Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement.** — Remplacement d'un Conseiller d'arrondissement, démissionnaire le 7 avril 2020. — Avis ..... 1162

### VILLE DE PARIS

#### RECRUTEMENT ET CONCOURS

**Modification de la période d'inscription** au concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité éducation spécialisée (Arrêté du 19 mars 2020) ..... 1162

**Désignation des membres du jury et des examinateurs spéciaux** du concours externe et du concours interne pour l'accès au corps des adjoint-e-s administratif-ve-s d'administrations parisiennes (Arrêté du 8 avril 2020) ..... 1163

**Fixation de la composition** de la Commission chargée du recrutement de quatre secrétaires administratif-ve-s contractuel-le-s d'administrations parisiennes (Arrêté du 9 avril 2020) ..... 1163

**Modification de la période d'inscription** au concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité conseil en économie sociale et familiale (Arrêté du 9 avril 2020) ..... 1164

#### VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

**Arrêté n° 2020 T 10968** modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard de Rochechouart, à Paris 18<sup>e</sup> (Arrêté du 10 avril 2020) ..... 1165

## Pavoisement des bâtiments et édifices publics à l'occasion de la Journée de l'Europe.

VILLE DE PARIS

—  
L'Adjoint à la Maire  
chargé de l'Éducation,  
de la Petite Enfance  
et des Familles,  
de l'Organisation  
et du Fonctionnement  
du Conseil de Paris

Paris, le 31 mars 2020

### NOTE

A l'attention de

*Mesdames et Messieurs les Maires d'arrondissement  
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux  
et Directeurs de la Ville de Paris*

A l'occasion de la Journée de l'Europe, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales et européennes le samedi 9 mai 2020 toute la journée.

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*L'Adjoint à la Maire  
chargé de l'Éducation,  
de la Petite Enfance et des Familles,  
de l'Organisation et du Fonctionnement  
du Conseil de Paris*

Patrick BLOCHE

**Arrêté n° 2020 T 10969** modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale boulevard de la Chapelle, à Paris 10<sup>e</sup> (Arrêté du 10 avril 2020) ..... 1165

**Arrêté n° 2020 T 10975** modifiant, à titre de provisoire, la règle de la circulation générale avenue Pierre Mendès France, à Paris 13<sup>e</sup> (Arrêté du 14 avril 2020) ..... 1165

**Arrêté n° 2020 T 10978** modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale rue René Boulanger, à Paris 10<sup>e</sup>. — *Régularisation* (Arrêté du 14 avril 2020).... 1166

### POSTES À POURVOIR

**Direction de l'Urbanisme.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). Poste de A+ ..... 1166

**Direction des Finances et des Achats.** — Avis de vacance d'un poste d'attaché ou d'attaché principal d'administrations parisiennes (F/H) ..... 1166

**Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H) ..... 1166

**Direction de l'Attractivité et de l'Emploi.** — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H) ..... 1166

**Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires.** — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations Parisiennes (F/H) ..... 1167

**Paris Musées.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H) — Ingénieur et Architecte (IAAP) — Spécialité Génie urbain, écologie urbaine et mobilité ..... 1167

**Direction des Systèmes d'Information et du Numérique.** — Avis de vacance d'un poste d'Ingénieur et Architecte (IAAP) (F/H)..... 1167

**Direction des Affaires Culturelles.** — Avis de vacance de trois postes d'assistant spécialisé enseignement artistique (F/H) — Rectificatif..... 1167

**Direction des Affaires Culturelles.** — Avis de vacance d'un poste d'assistant spécialisé enseignement artistique (F/H) ..... 1167

**Direction de la Voirie et des Déplacements.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H) — Technicien Supérieur Principal (TSP) — Spécialité Génie urbain..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP) — Spécialité Entretien d'espaces..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP) — Spécialité Jardinier..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP)..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT) — Spécialité Entretien d'espaces..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT) — Spécialité Jardinier..... 1168

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.** — Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) — Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT)..... 1168

## ARRONDISSEMENTS

### MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

#### Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Remplacement d'un Conseiller d'arrondissement, démissionnaire le 7 avril 2020. — Avis.

A la suite de la démission de M. Jean-Louis VINCENT, élu Conseiller du 17<sup>e</sup> arrondissement le 23 mars 2014, dont réception fut accusée par M. le Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement le 7 avril 2020, et en application de l'article L. 272-6 du Code électoral :

— M. Géraud DU DESCHAUX devient Conseiller du 17<sup>e</sup> arrondissement à compter de cette même date.

## VILLE DE PARIS

### RECRUTEMENT ET CONCOURS

#### Modification de la période d'inscription au concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité éducation spécialisée.

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération DRH 108 des 15 et 16 décembre 2003 fixant les modalités d'établissement et d'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours ;

Vu la délibération DRH 38 du 11 juillet 2018 modifiée fixant le statut particulier du corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 85 des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018 fixant la nature des épreuves et le règlement du concours d'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité éducation spécialisée ;

Vu l'arrêté du Maire de Paris du 30 mai 2011 portant règlement général des concours ;

Vu l'arrêté de la Maire de Paris du 19 décembre 2019 portant ouverture d'un concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité éducation spécialisée à partir du 4 mai 2020 ;

Arrête :

Article premier — A l'article 2 de l'arrêté du 19 décembre 2019 susvisé, *les mots* « du 24 février au 20 mars 2020 inclus » *sont remplacés par les mots* « du 24 février au 24 avril 2020 inclus ».

Art. 2. — — La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 mars 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*La Sous-Directrice des Compétences*  
Céline LAMBERT

**Désignation des membres du jury et des examinateurs spéciaux du concours externe et du concours interne pour l'accès au corps des adjoint·e·s administratif·ve·s d'administrations parisiennes.**

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération DRH 15 des 16 et 17 juillet 2007 portant fixation du statut particulier applicable au corps des adjoints administratifs d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 6 des 3 et 4 février 2020 portant fixation de la nature des épreuves et du règlement des concours externe et interne d'accès au corps des adjoint·e·s administratif·ve·s d'administrations parisiennes, grade d'adjoint·e administratif·ve principal·e de 2<sup>e</sup> classe ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2020 portant ouverture, à partir du 2 juin 2020, d'un concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoint·e·s administratif·ve·s d'administrations parisiennes ;

Arrête :

Article premier. — Le jury des concours externe et d'un concours interne pour l'accès au corps des adjoint·e·s administratif·ve·s d'administrations parisiennes, ouverts à partir du 2 juin 2020, est constitué comme suit :

— Mme Karima BENTOUT, Attachée territoriale de la Ville d'Eaubonne, Présidente du jury ;

— M. Arnaud LE BEL HERMILE, Attaché d'administrations parisiennes à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris ;

— Mme Véronique MADOULET, Attachée d'administrations parisiennes à la Direction des Affaires Culturelle de la Ville de Paris ;

— M. Jean-François BARBAUX, Attaché d'administrations parisiennes à la Direction de la Voirie et des Déplacements ;

— Mme Emmanuelle ETCHEVERRY, Attachée d'administrations parisiennes à la Direction des Finances et des Achats ;

— Mme Manon VAIL, Secrétaire administrative d'administrations parisiennes à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Paris ;

— Mme Annick TURPY, Secrétaire administrative d'administrations parisiennes à la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé de la Ville de Paris ;

— Mme Pascale BIDARD, Secrétaire administrative d'administrations parisiennes à la Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires de la Ville de Paris ;

— M. Xavier DUBOSSE, Secrétaire administratif d'administrations parisiennes à la Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris ;

— Mme Elvira JAOUEN, Maire de Courdimanche (95) ;

— Mme Florence CROCHETON, Adjointe au Maire de Saint-Mandé (94) ;

— Mme Nadine RIBERO, Conseillère municipale d'Athis-Mons (91) ;

— M. Florent HUBERT, Conseiller Régional d'Ile-de-France, Président suppléant.

Art. 2. — Sont désignés en qualité d'examinateurs spéciaux pour assurer la conception de l'épreuve écrite de ces concours :

— M. Boris GUEN, Secrétaire administratif d'administrations parisiennes à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Paris ;

— M. Nicolas ROSE, Secrétaire administratif d'administrations parisiennes à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Paris.

Art. 3. — Les fonctions de secrétaire de jury de ces concours seront assurées par M. Sébastien LE CARRER, secrétaire administratif d'administrations parisiennes à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Paris.

Art. 4. — Le·la premier·ière membre titulaire de la Commission Administrative Paritaire n° 13, groupe 3, pourra représenter le personnel durant le déroulement des épreuves de ces concours. Toutefois, il·elle ne pourra pas participer au choix des sujets des épreuves, à la correction des copies, à l'attribution des notes ainsi qu'aux délibérations du jury. En cas d'indisponibilité, il·elle pourra déléguer ses attributions à son·sa suppléant·e.

Art. 5. — La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 8 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,  
*La Sous-Directrice des Compétences*  
Céline LAMBERT

**Fixation de la composition de la Commission chargée du recrutement de quatre secrétaires administratif·ve·s contractuel·le·s d'administrations parisiennes.**

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté, notamment son article 167 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2017-1471 du 12 octobre 2017 instituant à titre expérimental un dispositif d'accompagnement des agent-e-s public-que-s recruté-e-s sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation aux concours de catégorie A ou B de la fonction publique ;

Vu les délibérations DRH 2011-16 des 28 et 29 mars 2011 modifiées fixant les dispositions statutaires communes à divers corps d'administrations parisiennes de catégorie B ;

Vu la délibération DRH 2011-21 des 28 et 29 mars 2011 modifiée fixant le statut particulier applicable au corps des secrétaires administratif-ve-s d'administrations parisiennes ;

Vu l'avis relatif à l'ouverture d'un recrutement de quatre secrétaires administratif-ve-s contractuel-le-s d'administrations parisiennes ;

Arrête :

Article premier. — La composition de la Commission chargée de ces recrutements est constituée comme suit :

Mme Marie-Jeanne BRIOTET, Directrice Générale des Services de la Ville de Suresnes retraitée, Présidente de la Commission ;

— M. Philippe SAUVAGEOT, Responsable de la section concours à la Direction des Ressources Humaines de la Ville de Paris ;

— Mme Sarah ACHTOUK, Conseillère Pôle Emploi en Île-de-France ;

— Mme Olivia REIBEL (Poste DASES — chargé suivi EMS), Adjointe à la cheffe du Bureau des Actions en direction des Personnes Handicapées à la Direction de l'Action Sociale Et de la Santé de la Ville de Paris ;

— M. Cyril HAUCHECORNE (Poste DU — chargé d'opérations foncières), Responsable de la section 2 au Bureau des acquisitions, département de l'intervention foncière à la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris ;

— M. Michel LE BARS (Poste DVD — responsable subdivision administrative.), Chef de section Service des Déplacements — Section études et exploitation à la Direction de la Voirie et des Déplacements de la Ville de Paris ;

— Mme Laure BARBARIN (Poste DFA — acheteur-euse), Adjointe au Chef du CSP Achat Espace Public, Cheffe du domaine Entretien Espace Public à Direction des Finances et des Achats de la Ville de Paris.

Art. 2. — Les fonctions de secrétaire de cette Commission de recrutement seront assurées par M. Sébastien LE CARRER, secrétaire administratif d'administrations parisiennes de classe exceptionnelle à la Direction des Ressources Humaines (Bureau du recrutement).

Art. 3. — Le premier membre titulaire de la Commission Administrative Paritaire n° 8, groupe 3, pourra représenter le personnel durant le déroulement des auditions de ces recrutements. Toutefois, il ne pourra pas participer à l'attribution des notes ainsi qu'aux délibérations de la Commission. En cas d'indisponibilité, il pourra déléguer ses attributions à sa suppléante.

Art. 4. — La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Compétences*

Céline LAMBERT

## **Modification de la période d'inscription au concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité conseil en économie sociale et familiale.**

La Maire de Paris,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 118 ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 20 ;

Vu le décret n° 94-415 du 24 mai 1994 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la délibération DRH 108 des 15 et 16 décembre 2003 fixant les modalités d'établissement et d'utilisation des listes complémentaires d'admission pour les recrutements par voie de concours ;

Vu la délibération DRH 38 du 11 juillet 2018 modifiée fixant le statut particulier du corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes ;

Vu la délibération DRH 85 des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018 fixant la nature des épreuves et le règlement du concours d'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité conseil en économie sociale et familiale ;

Vu l'arrêté du Maire de Paris du 30 mai 2011 portant règlement général des concours ;

Vu l'arrêté de la Maire de Paris du 7 janvier 2020 portant ouverture d'un concours sur titres avec épreuves pour l'accès au corps des assistant-e-s socio-éducatif-ive-s d'administrations parisiennes dans la spécialité conseil en économie sociale et familiale à partir du 25 mai 2020 ;

Arrête :

Article premier. — A l'article 2 de l'arrêté du 7 janvier 2020 susvisé, *les mots « du 16 mars au 10 avril 2020 inclus » sont remplacés par les mots « du 16 mars au 15 mai 2020 inclus ».*

Art. 2. — La Directrice des Ressources Humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 9 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*La Sous-Directrice des Compétences*

Céline LAMBERT

## VOIRIE ET DÉPLACEMENTS

**Arrêté n° 2020 T 10968 modifiant, à titre provisoire, la règle du stationnement gênant la circulation générale boulevard de Rochechouart, à Paris 18<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8, R. 417-10 et R. 417-11 ;

Vu l'arrêté n° 2017 P 12620 du 15 décembre 2017 réglant le stationnement payant de surface et déterminant les modalités de stationnement payant de surface sur les voies publiques parisiennes ;

Considérant que des travaux de levage nécessitent de réglementer, à titre provisoire, le stationnement boulevard de Rochechouart, à Paris 18<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (date prévisionnelle : le 8 mai 2020) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, le stationnement est interdit à tous les véhicules BOULEVARD DE ROCHECHOUART, 18<sup>e</sup> arrondissement, côté pair, entre le n° 100 et le n° 102, sur 4 places de stationnement payant.

Tout stationnement d'un véhicule en infraction avec cette interdiction est considéré comme gênant.

Art. 2. — Ces dispositions sont applicables aux détenteurs de la carte mobilité inclusion ou de la carte européenne de stationnement.

Art. 3. — Les dispositions de l'arrêté n° 2017 P 12620 susvisé sont suspendues pendant la durée des travaux en ce qui concerne les emplacements de stationnement payant mentionnés au présent arrêté.

Art. 4. — Les dispositions du présent arrêté suspendent les dispositions contraires antérieures et s'appliquent jusqu'à la dépose de la signalisation.

Art. 5. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et la Directrice de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjoint au Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Nord-Ouest*

Farid RABIA

**Arrêté n° 2020 T 10969 modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale boulevard de la Chapelle, à Paris 10<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-25 et R. 411-8 ;

Vu l'arrêté 2020 T 10263 en date du 3 février 2020 interdisant la circulation boulevard de la Chapelle côté impair, à Paris 10<sup>e</sup>, entre la rue Louis Blanc et la rue Philippe de Girard, du 1<sup>er</sup> février au 20 mars 2020 ;

Considérant que des travaux de réfection d'un affaissement de voirie nécessitent de réglementer, à titre provisoire, la circulation générale boulevard de la Chapelle, à Paris 10<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 14 avril au 29 mai 2020 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, la circulation est interdite à tous les véhicules BOULEVARD DE LA CHAPELLE, sur la file de circulation côté impair (côté 10<sup>e</sup> arrondissement) entre la RUE LOUIS BLANC et la RUE PHILIPPE DE GIRARD.

Une déviation est mise en place pour les véhicules : par la RUE MARX DORMOY, la RUE RIQUET et la RUE D'AUBERVILLIERS.

La circulation est maintenue sur la piste cyclable.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté suspendent les dispositions contraires antérieures et s'appliquent jusqu'à la dépose de la signalisation.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et la Directrice de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 10 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*L'Adjoint au Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Nord-Ouest*

Farid RABIA

**Arrêté n° 2020 T 10975 modifiant, à titre de provisoire, la règle de la circulation générale avenue Pierre Mendès France, à Paris 13<sup>e</sup>.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-25 et R. 411-8 ;

Considérant que, dans le cadre des travaux réalisés pour le compte de la Section de l'Assainissement de Paris (SAP), reprise d'un tampon affaissé, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, la règle de la circulation générale avenue Pierre Mendès France, à Paris 13<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (dates prévisionnelles : du 27 avril 2020 au 30 avril 2020 inclus) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, la circulation est interdite AVENUE PIERRE MENDÈS FRANCE, 13<sup>e</sup> arrondissement, depuis le QUAI D'AUSTERLITZ jusqu'à BOULEVARD VINCENT AURIOL.

Cette disposition n'est pas applicable aux cycles.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté suspendent les dispositions contraires antérieures et s'appliquent jusqu'à la dépose de la signalisation.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et la Directrice de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 14 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Sud-Est*

Nicolas MOUY

**Arrêté n° 2020 T 10978 modifiant, à titre provisoire, les règles de la circulation générale rue René Boulanger, à Paris 10<sup>e</sup>. — Régularisation.**

La Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1, L. 2213-2 et L. 2512-14 ;

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 110-2, R. 411-25, R. 411-8 et R. 417-10 ;

Vu l'arrêté n° 1989-10393-10 du 5 mai 1989 instituant les sens uniques à Paris ;

Considérant que, dans le cadre de travaux de levage par l'entreprise SFR, il est nécessaire de modifier, à titre provisoire, les règles de la circulation générale rue René Boulanger, à Paris 10<sup>e</sup> ;

Considérant dès lors, qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers de l'espace public pendant toute la durée des travaux (date prévisionnelle des travaux : le 16 avril 2020) ;

Arrête :

Article premier. — A titre provisoire, la circulation est interdite à tous les véhicules RUE RENÉ BOULANGER, 10<sup>e</sup> arrondissement, depuis la PLACE DE LA RÉPUBLIQUE vers et jusqu'à la RUE DE LANCRY.

Cette disposition est applicable le 16 avril 2020.

Toutefois elle ne s'applique pas aux véhicules de secours.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté suspendent les dispositions contraires antérieures et s'appliquent jusqu'à la dépose de la signalisation.

Art. 3. — La Directrice de la Voirie et des Déplacements, le Directeur de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Ville de Paris, le Directeur de l'Ordre Public et de la Circulation et la Directrice de la Sécurité de Proximité de l'Agglomération Parisienne de la Préfecture de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au « Bulletin Officiel de la Ville de Paris ».

Fait à Paris, le 14 avril 2020

Pour la Maire de Paris  
et par délégation,

*Le Chef de la Section Territoriale  
de Voirie Centre*

Vincent GUILLOU

**POSTES À POURVOIR**

**Direction de l'Urbanisme. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H). Poste de A+.**

Poste : Chef-fe du Service de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Urbanisme Réglementaire.

Contact : Stéphane LECLER, Directeur Adjoint de l'Urbanisme.

Tél. : 01 42 76 31 43.

Email : [stephane.lecler@paris.fr](mailto:stephane.lecler@paris.fr).

Référence : Poste de A+ 53659.

**Direction des Finances et des Achats. — Avis de vacance d'un poste d'attaché ou d'attaché principal d'administrations parisiennes (F/H).**

Service : Service de la synthèse budgétaire.

Poste : Responsable du pôle « Masse salariale ».

Contact : Olivier CLEMENT.

Tél. : 01 42 76 35 63.

Références : AT 20 53615 / AP 53616.

**Direction de la Voirie et des Déplacements. — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H).**

Service : Direction.

Poste : Chargé-e de mission pour le pilotage du budget participatif et méthodes.

Contact : Floriane TORCHIN.

Tél. : 01 40 28 74 38.

Référence : AT 20 53610.

**Direction de l'Attractivité et de l'Emploi. — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations parisiennes (F/H).**

Service : Bureau des Économies Solidaires et Circulaires (BESC).

Poste : Adjoint-e au chef du Bureau des Économies Solidaires et Circulaires.

Contact : M. Patrick TRANNOY, Chef du bureau.  
Tél. : 01 71 19 21 07.  
Email : [patrick.trannoy@paris.fr](mailto:patrick.trannoy@paris.fr).  
Référence : attaché n° 53650.

**Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires. — Avis de vacance d'un poste d'attaché d'administrations Parisiennes (F/H).**

Service : Service Égalité Intégration Inclusion (SEII).  
Poste : Chargé-e de projet Lutte contre les violences faites aux femmes.  
Contact : Nathalie MONDET, adjointe à la cheffe du service Égalité Intégration Inclusion.  
Tél. : 01 42 76 51 13.  
Email : [nathalie.mondet@paris.fr](mailto:nathalie.mondet@paris.fr).  
Référence : attaché n° 53660.

**Paris Musées. — Avis de vacance d'un poste de catégorie A (F/H) — Ingénieur et Architecte (IAAP) — Spécialité Génie urbain, écologie urbaine et mobilité.**

Poste : Directeur-riche des Services Techniques de Paris Musées.  
Service : Direction des Services Techniques.  
Contact : Marie-Laure DAMBLON.  
Tél. : 01 80 05 40 00.  
Email : [marie-laure.damblon@paris.fr](mailto:marie-laure.damblon@paris.fr).  
Référence : Intranet IAAP n° 53624.

**Direction des Systèmes d'Information et du Numérique. — Avis de vacance d'un poste d'Ingénieur et Architecte (IAAP) (F/H).**

Service : Service Technique de la transformation et de l'intégration numériques.  
Poste : Chef-fe de projets MOE.  
Contact : Stéphane CROSMARIE.  
Tél. : 01 43 47 64 07.  
Email : [stephanecrosmarie@paris.fr](mailto:stephanecrosmarie@paris.fr).  
Référence : Ingénieur IAAP n° 53656.

**Direction des Affaires Culturelles. — Avis de vacance de trois postes d'assistant spécialisé enseignement artistique (F/H). — Rectificatif.**

*Ces avis se substituent à ceux publiés dans le « Bulletin Officiel de la Ville de Paris » n° 25 du vendredi 27 mars 2020 aux pages 1091 et 1092.*

**1<sup>er</sup> poste :**  
Grade : Assistant-e spécialisé-e enseignement artistique.  
Spécialité : Danse.  
Discipline : Accompagnateur-riche danse (classique et contemporaine) au piano.  
Intitulé du poste : Enseignant-e artistique.

Localisation : Direction des Affaires Culturelles — Conservatoire municipal du 17<sup>e</sup> arrondissement, 222, rue de Courcelles, 88, rue de la Jonquière, 75017 Paris.

Contact : Thierry VAILLANT, Directeur.  
Email : [thierry.vaillant@paris.fr](mailto:thierry.vaillant@paris.fr).  
Tél. : 01 44 69 12 89.

La fiche de poste peut être consultée sur « Intraparis/postes vacants ».

Référence : 53437.

Poste à pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**2<sup>e</sup> poste :**

Grade : Assistant-e spécialisé-e enseignement artistique.  
Spécialité : Musique.  
Discipline : Formation musicale.  
Intitulé du poste : Enseignant-e artistique.

Localisation : Direction des Affaires Culturelles — Conservatoire municipal Claude Debussy du 17<sup>e</sup> arrondissement, 222, rue de Courcelles, 88, rue de la Jonquière, 75017 Paris.

Contact : Thierry VAILLANT, Directeur.  
Email : [thierry.vaillant@paris.fr](mailto:thierry.vaillant@paris.fr).  
Tél. : 01 47 64 98 99.

La fiche de poste peut être consultée sur « Intraparis/postes vacants ».

Référence : 53438.

Poste à pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**3<sup>e</sup> poste :**

Grade : Assistant-e spécialisé-e enseignement artistique.  
Spécialité : Danse.  
Discipline : Formation musicale.  
Intitulé du poste : Enseignant-e artistique.

Localisation : Direction des Affaires Culturelles — Conservatoire municipal du 17<sup>e</sup> arrondissement, 222, rue de Courcelles, 88, rue de la Jonquière, 75017 Paris.

Contact : Thierry VAILLANT, Directeur.  
Email : [thierry.vaillant@paris.fr](mailto:thierry.vaillant@paris.fr).  
Tél. : 01 47 64 98 99.

La fiche de poste peut être consultée sur « Intraparis/postes vacants ».

Référence : 53442.

Poste à pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Direction des Affaires Culturelles. — Avis de vacance d'un poste d'assistant spécialisé enseignement artistique (F/H).**

Grade : Assistant-e spécialisé-e enseignement artistique.  
Spécialité : Musique.  
Discipline : Alto.  
Intitulé du poste : Enseignant-e artistique.

Localisation : Direction des Affaires Culturelles — Conservatoire Darius Milhaud du 14<sup>e</sup> arrondissement — 2, impasse Vandal, 75014 Paris.

Contact : Dominique DAVY-BOUCHÈNE.  
Email : [dominique.davy-bouchene@paris.fr](mailto:dominique.davy-bouchene@paris.fr).

La fiche de poste peut être consultée sur « Intraparis/postes vacants ».

Référence : 53611.

Poste à pourvoir à compter du : 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**Direction de la Voirie et des Déplacements. – Avis de vacance d'un poste de catégorie B (F/H) – Technicien Supérieur Principal (TSP) – Spécialité Génie urbain.**

Poste : Chargé-e de projets.

Service : Délégation aux Territoires – Section Territoriale de Voirie Nord-Ouest.

Contacts : Pierre COLALONGO, Chef de la subdivision Projets et Maël PERRONNO, Chef de la Section.

Tél. : 01 43 18 51 40 ou 01 43 18 51 50.

Emails : [pierre.colalongo@paris.fr](mailto:pierre.colalongo@paris.fr) – [mael.perronno@paris.fr](mailto:mael.perronno@paris.fr).

Référence : Intranet TS n° 53632.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP) – Spécialité Entretien d'espaces.**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet ATP fiche n° 53641.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP) – Spécialité Jardinier.**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet ATP fiche n° 53643.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique Principal d'administrations parisiennes (ATP).**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet ATP fiche n° 53645.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT) – Spécialité Entretien d'espaces.**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet AT fiche n° 53640.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT) – Spécialité Jardinier.**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet AT fiche n° 53642.

**Direction des Espaces Verts et de l'Environnement. – Avis de vacance d'un poste de catégorie C (F/H) – Adjoint Technique d'administrations parisiennes (AT).**

Poste : Agent technique d'entretien (F/H).

Service : Agence d'écologie urbaine – Division mobilisation du territoire – Ferme de Paris.

Contact : Magali DRUTINUS, responsable du pôle.

Tél. : 01 71 28 50 59.

Email : [magali.drutinus@paris.fr](mailto:magali.drutinus@paris.fr).

Référence : Intranet AT fiche n° 53644.

*Le Directeur de la Publication :*

Frédéric LENICA